



Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités

**Allocution dans le cadre de la table ronde de consultation
de la Commission sur la réduction de la paperasse**

Mars 2011

Le discours prononcé fait foi.

Monsieur le Président et distingués membres de la Commission,

Je vous remercie de votre invitation à participer à cette table ronde. Je m'appelle Carole Presseault et je suis vice-présidente, Affaires gouvernementales et réglementaires à CGA-Canada, c'est-à-dire l'Association des comptables généraux accrédités du Canada.

C'est pour moi un honneur de vous présenter nos commentaires sur les exigences réglementaires et le fardeau lié à l'observation pour les PME du Canada. Nous voulons vous transmettre deux messages clés. D'abord, vous vous attaquez à une tâche difficile. Deuxièmement, elle devra mener à des interventions significatives et à des solutions permanentes, et ne devra pas se limiter à la simple atteinte des cibles les plus faciles.

CGA-Canada porte depuis longtemps un intérêt marqué au secteur des PME. Ses recherches révèlent que les PME sont freinées par une structure réglementaire redondante, complexe et coûteuse qui prête à confusion. Le fardeau réglementaire étouffe l'entrepreneuriat, la croissance des entreprises et la création d'emploi, et se traduit en répercussions coûteuses en temps et en argent.

Selon une étude pancanadienne menée en 2010 auprès de plus de 1 500 CGA qui travaillent dans des PME ou pour celles-ci, les CGA qui travaillent en entreprise ou en cabinet privé estiment que le climat de l'entrepreneuriat s'est détérioré au cours des 18 derniers mois. Cette détérioration est attribuée en grande partie au fardeau administratif excessivement lourd que doivent supporter les PME. Une enquête antérieure effectuée auprès de PME cotées en bourse avait révélé que « l'effet cumulatif » de la réglementation est une véritable source d'inquiétude pour les PME.

Nous nous réjouissons de la création de la Commission. Elle constitue un pas dans la bonne direction vers la réduction du fardeau administratif des PME.

Pour réduire le fardeau de la réglementation de façon mesurable, responsable, transparente et durable, il est essentiel que tous les ordres de gouvernement fassent preuve de leadership, de vision et de détermination.

Mais, concrètement, qu'est-ce que tout cela signifie?

- Pour CGA-Canada, il faut d'abord que ce soit une démarche pancanadienne qui vise bien plus que les exigences réglementaires *fédérales*. Nos membres nous disent que le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative en collaborant avec les différents intervenants en matière de réglementation, c'est-à-dire les autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales, pour clarifier et rationaliser la réglementation dans les cas où il y a double emploi ou chevauchement. Les gouvernements canadiens pourraient chercher conseil auprès du Council of Australian Governments (COAG), tribune qui permet à tous les ordres de gouvernement australiens de discuter et de s'entendre sur des approches visant à réduire les chevauchements réglementaires dans leur champ de responsabilité respectif. L'exemple du COAG montre bien que l'établissement de liens entre les différents ordres de gouvernement peut jouer un rôle crucial dans la réforme de la réglementation. La conclusion d'une entente pancanadienne ou l'établissement d'un cadre officiel de collaboration entre les ordres de gouvernement en vue de réduire le fardeau réglementaire cumulatif présenterait sans doute des avantages économiques durables à l'échelle du pays.

- En deuxième lieu, il faut procéder à la simplification du système fiscal. Nous ne parlons pas ici des taux d'imposition, mais bien de la complexité même d'un système fiscal qui impose aux entreprises un lourd fardeau d'observation. Le système fiscal canadien est l'un des plus complexes du monde, ce qui nuit à notre économie et pose un défi de taille aux entreprises, particulièrement les PME. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : le moment est venu de procéder à une réforme fiscale. D'autres pays prennent des mesures concrètes pour se doter d'un système fiscal plus simple, plus équitable et plus efficace, notamment l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. Le consensus règne : la simplification du système fiscal est une bonne chose pour l'économie. Le Canada ne peut pas se permettre de rester à la traîne.
- Troisièmement, il faut procéder à l'évaluation, l'analyse comparative et l'information. Si nous souhaitons véritablement réduire la paperasse, il faut mettre au point une méthode simple et uniformisée d'évaluation des formalités administratives — une méthode fondée sur des critères qui permettront de mesurer efficacement l'ampleur du fardeau réglementaire à un moment précis. Ces critères pourront ensuite servir de référence pour l'évaluation des progrès accomplis, au fil du temps, dans le cadre de toutes les initiatives de réduction du fardeau réglementaire. Il faudra ensuite fixer l'objectif de réduction national qui, tout en étant raisonnable et réalisable, aura le plus d'incidence sur la croissance économique et la compétitivité. Enfin, il faudra mettre en place un processus ou un mécanisme d'information du public pour communiquer les progrès accomplis en vue de la réalisation de l'objectif établi. L'évaluation, l'analyse comparative et l'information assureront la réalisation de deux objectifs clés du gouvernement fédéral, soit la reddition de comptes et la transparence.
- En dernier lieu, en cette Année de l'entrepreneur, les besoins des PME doivent passer en premier. Les entreprises constituent le groupe qui est le plus directement touché par les activités de réglementation, et les petites entités doivent assumer une part disproportionnée du fardeau réglementaire. Pourtant, le secteur des PME est le pilier de l'économie; c'est le moteur de la création d'emploi et de la reprise économique. CGA-Canada propose que l'apport de toute modification ou l'adoption de toute

nouvelle politique soit évalué au préalable en fonction des coûts, des avantages et des incidences qu'il présente pour les entreprises.

En résumé : approche pancanadienne; simplification du système fiscal; évaluation, analyse comparative et information; et priorité aux PME. CGA-Canada estime que ces quatre mesures assureront la réussite de l'initiative de réduction de la paperasse tout en stimulant la croissance, la compétitivité et l'innovation.

Monsieur le Président et distingués membres de la Commission, je vous remercie de m'avoir donné de votre temps. Je vous souhaite de fructueuses délibérations et je me ferai un plaisir de répondre à vos commentaires ou à vos questions.